

Il ne fait pas bon être directeur cantonal des finances par les temps qui courent... Ainsi, en 2012, la République et Canton du Jura a dû faire face à une progression inattendue des dépenses des hospitalisations extérieures de 8,1 millions de francs par rapport aux prévisions, ce qui a pesé sur son résultat annuel. Hormis cet aléa, ses charges demeurent maîtrisées et sa situation financière reste saine.

Statu quo moindre

De son côté, le canton de Berne affiche une perte de quelque 196 millions de francs alors que son budget 2012 prévoyait un excédent de 2 millions de francs. Ses seules rentrées fiscales ont été inférieures de 231 millions de francs durant l'année écoulée.

Ces chiffres désastreux ont été rendus publics au milieu du mois de mars dernier par Béatrice Simon, directrice des Finances du canton de Berne. Cette dernière a saisi l'occasion pour dépeindre une situation pénible qui devrait se répéter dans les années à venir et qui aura des répercussions négatives au sein de tout le territoire cantonal. Selon elle, les perspectives à venir sont des plus sombres. Pour sa part, le Conseil exécutif estime que même en faisant abstraction de l'assainissement de ses deux caisses de pensions – celle des fonctionnaires et celle du corps enseignant –, les déficits structurels pour les années à venir seront de l'ordre de 400 à 450 millions de francs.

Concernant l'avenir du canton de Berne, les propos de la conseillère d'Etat en charge des finances, relayés par le *Journal du Jura* du 15 mars 2013, sont sans équivoque: «Il faudra faire abstraction des intérêts régionaux et idéologiques pour pouvoir trouver des compromis acceptables, car il en va de l'avenir du canton.»

Comment ne pas comprendre que ce discours sonne le glas de l'extension du fameux statut particulier dont bénéficie le Jura-Sud? Le «statu quo+» brandi à tout vent par les milieux probernois opposés à l'étude d'une nouvelle entité cantonale par une assemblée constituante paritaire nord-sud se dégonfle comme une baudruche pour devenir le «statu quo moindre», faute de moyens financiers.

Notons encore que le professeur Urs Müller, ancien économiste en chef de l'institut BAK Basel Economics SA, qui a analysé la situation financière du canton de Berne, a évoqué une «capacité économique nettement inférieure à la moyenne suisse» avant d'ajouter: «Même avec le milliard de francs que le canton touche par le biais de la péréquation intercantonale, sa capacité financière reste nettement plus faible.»

Le mythe du grand canton prospère est en train de s'écrouler. Encore une raison de plus pour notre région de profiter d'étudier les contours d'un nouveau canton romand! ■

Extrait de l'intervention du conseiller national Mathias Reynard lors de la 49^e Fête de la jeunesse jurassienne

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2844 • abonnement annuel: 90 fr. • 11 avril 2013 • Paraît le jeudi

La boussole à l'envers

Le philosophe Luc Ferry dit qu'il achète *L'Humanité* quand l'actualité l'ennuie et qu'il y trouve une sorte de «boussole à l'envers». Le quotidien communiste applaudit tout ce qui va de travers (les élections italiennes, par exemple) et vilipende tout ce qui va dans le bon sens. Ferry prétend que cette constance dans l'erreur l'aide à savoir où se trouve le vrai.

Nous avons cela chez nous avec Jean-Pierre Graber, dont nous nous obstinons à penser qu'il n'est pas un imbécile, malgré son acharnement à nous prouver le contraire dans la campagne qu'il mène en faveur de Berne. Obnubilé peut-être par des espoirs personnels ou familiaux, il recourt à des arguments auxquels il semble avoir oublié de réfléchir trois secondes.

L'auto jaune

Pour maintenir le sud du Jura dans le canton de Berne, il invoque les «avantages d'appartenir à un grand canton bilingue». Quels sont ces avantages et qui en tire profit? Pour les citoyens romands, il n'y a que des inconvénients, puisque l'administration cantonale n'y est que partiellement «bilingue», que les traductions font ce qu'elles peuvent et que les fonctionnaires appelés à décider sont germanophones à 95 %.

Pour les Alémaniques de l'Ancien canton, ce «bilinguisme» tout relatif est une charge de type colonial, une contrainte coûteuse à laquelle ils se résignent par placidité. Si on leur demandait leur avis, ils y renonceraient d'un cœur léger. Ils envient les petits cantons monolingues qui en sont quittes. D'ailleurs, demandez aux Zougois s'ils ont envie d'appartenir à «un grand canton bilingue». Ils risquent de commander «l'auto jaune» pour vous.

Qui vise-t-il?

Il existe une catégorie de personnes pour lesquelles l'argument de M. Graber est valable: ce sont les germanophones du Jura-Sud, groupe traditionnellement fort à l'UDC sachant traire, grossi depuis quelque temps par des Alémaniques fuyant les loyers et les désagréments de la région biennoise. Le phénomène n'est pas massif, mais il n'est pas insignifiant non plus.

On peut imaginer que ces citoyens-là, sans être des nationalistes bernois fanatiques, préfèrent une administration de langue allemande. A l'identique, des contribuables italiens préféreraient que le sud du Jura se rattache au Tessin. M. Graber vise-t-il les Suisses allemands ne comprenant pas le français, avec ses «avantages d'un canton bilingue»?

Comme un perroquet

Si tel est le cas, son argument est infâme, car il racolerait contre le Jura les moins intégrés d'entre nous, dressant contre une région romande ceux qui ne sont pas

Romands en son sein. Plus probablement, il a reproduit un slogan profondément bête par psittacisme, comme le perroquet de Fernand Raynaud disait: «Qui c'est?» au pauvre plombier.

Pour les francophones du Jura-Sud, quelle que soit leur origine du reste, les avantages les plus évidents se trouvent dans l'appartenance à un canton romand. Si l'on nous démontre le contraire, nous faisons le serment de changer d'opinion.

Chiche?

● Alain Charpillot

ET TOUT CECI EST VRAI

La décision prise par les autorités cantonales de réduire l'entretien hivernal du réseau routier a provoqué un beau tollé dans le Jura-Sud. Dans ce contexte, le Conseil du Jura bernois a rencontré une délé-

gation de la Direction des travaux publics. «Porte-parole des inquiétudes exprimées par la région», il indique avoir «obtenu des explications qu'il juge satisfaisantes»! Parfait valet de son maître, non?

Projet porteur d'espoir



Nos adversaires ont tout à gagner d'une radicalisation du discours, voire d'une radicalisation des actes. Ils ont crié sur tous les toits que l'organisation d'un scrutin amènerait le chaos et la violence dans notre région et ils mettent soigneusement en place les éléments propices à ce que cela se produise.

Eh bien nous allons les décevoir et nous n'entrerons pas dans ce jeu-là. (...)

Quel message voulons-nous transmettre à ceux qui devront voter le 24

novembre? Notre discours, c'est celui du cœur et de la raison, et nos actes seront ceux du débat démocratique. Notre discours s'adresse à nos militants, bien sûr, mais aussi à tous ceux qui sont ouverts à entendre, à écouter, à débattre, à comprendre puis à décider. A ceux-là, nous voulons dire combien le projet que nous portons est lui-même porteur d'un immense espoir, celui de l'émancipation de cette région.

Extrait de l'intervention de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien, lors de la 49^e Fête de la jeunesse jurassienne du 16 mars 2013 à Moutier.

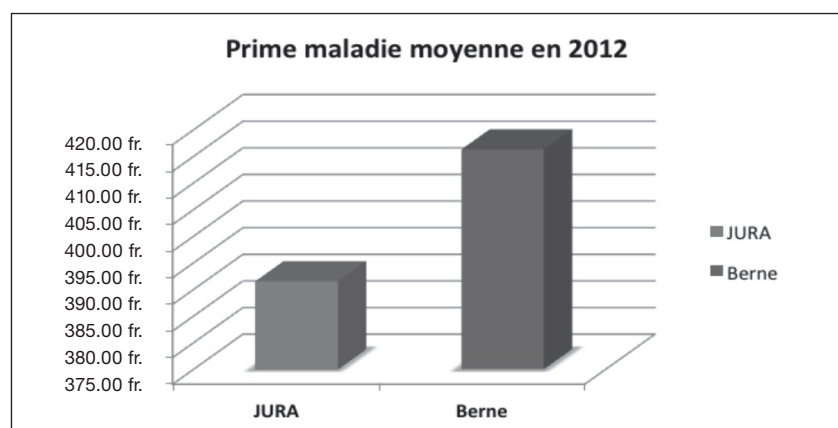
LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis l'année 2008, les primes moyennes de caisse maladie dans le canton du Jura sont plus favorables que dans le canton de Berne.

Quant aux primes mensuelles moyennes, elles s'élevaient, en 2012, à 416.30 francs dans le canton de Berne et à 391.50 francs dans le canton du Jura.

Les affirmations qui tendent à faire croire que l'appartenance à la grande entité germanophone bernoise est favorable en termes de prime maladie sont fausses!

Source: Etude publiée dans le journal L'Hebdo du 27 septembre 2012.





Une affaire de cœur et de raison

Quel poids pour la région ?

L'unité du Jura est un idéal poursuivi par des générations de Jurassiens. Elle s'impose comme une évidence à qui veut voir la ressemblance parentale et la communauté d'intérêts qui poussent naturellement le sud et le nord du Jura l'un vers l'autre. Qu'il s'agisse de cœur ou de raison, tout nous invite à construire ensemble quelque chose de neuf, un canton remodelé, adapté aux attentes de deux régions que rien ne sépare, si ce n'est une division politique désormais caduque.

On parle la même langue, on admire les mêmes paysages, on partage les mêmes visions politiques au sens large, nous sommes de Romandie et de Suisse, attachés au fédéralisme en ce qu'il assure les relations les plus excellentes possible entre communautés culturelles et linguistiques du pays. Francophones et fiers de notre singularité, nous adhérons à l'idée de consolider le « pont culturel » qui garantit son originalité et son harmonie à la Confédération.

Or, pour s'affirmer, il faut un porte-parole, un pouvoir reconnu par ses pairs. La souveraineté cantonale offre ce pouvoir-là. Qu'en est-il du poids d'une région privée de représentants sous la Coupole fédérale, ou représentée par une petite minorité, même vertueuse et digne de respect ? Nul ou quasi nul, l'expérience faite par le sud du Jura depuis 1979 le montre aisément, et il n'est pas insultant de le déplorer, simplement.

Le projet d'un « canton nouveau », s'il est regardé avec lucidité et bonne foi, apparaît comme une chance pour les trois districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville désormais réunis dans une même circonscription électorale. Cette chance est celle de l'accession au pouvoir de décision dont ils ne disposent pas aujourd'hui. Aux côtés des districts du Jura républicain, sur un même pied d'égalité, ils en partageront les avantages décisifs. Ne vaut-il pas la peine d'y réfléchir ?

Communiqué de presse du Comité de campagne « Un Jura nouveau » du 18 mars 2013.

Diffusion : Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

Comptes 2013: Berne affiche 200 millions de déficit

Les comptes 2012 du canton de Berne sont déficitaires pour la première fois depuis 1997. Le déficit de 200 millions de francs est dû en particulier à une baisse des recettes fiscales. Globalement, les charges sont inférieures au budget. C'est la première fois que le compte de fonctionnement ne respecte pas le frein à l'endettement depuis l'inscription de celui-ci dans la Constitution.

Le mécanisme impose que le déficit soit intégralement imputé au budget 2014. Au vu des difficultés financières qui s'annoncent, le Conseil exécutif fait usage de la possibilité qu'offre la Constitution de proposer au Grand Conseil d'étaler l'amortissement du déficit sur quatre ans. L'obligation de compenser le déficit aggrave néanmoins une situation financière déjà tendue. Le Conseil exécutif associera étroitement la Commission des finances à l'examen en cours des offres et des structures; un rapport sera présenté au Grand Conseil en août prochain.

46^e médaille: 15 candidats

La 46^e édition de la Médaille d'or aura lieu les 26 et 27 avril 2013 à Saignelégier. Quinze candidats ont été retenus: dix proviennent de France, un de Belgique et quatre de Suisse romande (dont un Jurassien, Banzai, de Lajoux).

« Notre Jura bernois » et les CFF

Le voyageur CFF se rendant de Bâle à Genève via Delémont-Moutier se verra bientôt doublement pénalisé. Non seulement il devra attendre 30 minutes la correspondance à Bienne mais il paiera le prix du billet pour un trajet équivalent à la liaison via Olten alors que cette dernière est près de 30 km plus longue que la ligne jurassienne.

Il y aurait là deux justes motifs d'intervenir auprès des CFF afin d'obtenir un réajustement tarifaire préservant l'attractivité de la liaison interjurassienne. Précisément ce que je demandais, de manière anticipée, il y a quelques jours au Grand Conseil bernois par voie de motion. Accepté par le législatif jurassien, ce texte a été rejeté par le Parlement bernois bien qu'il fût soutenu par la Députation francophone, à l'exception notable de son président Manfred Bühler et du vice-président du comité « Notre Jura bernois ». Député prétendument spécialiste des transports, M. Daetwyler se trouve aussi à l'origine de la prise de position suicidaire du Conseil du Jura bernois, lequel s'est dit « ouvert à une analyse d'opportunité visant à définir si la liaison directe entre Bienne et Bâle doit continuer de passer par Moutier-Delémont ou si elle peut passer par Olten (sic !) »

Les citoyens usagers des transports publics doivent savoir comment fonctionnent ceux qui s'autoproclament défenseurs d'une région au bénéfice d'un statut particulier « unique au monde ». On se réjouit de découvrir avec quels arguments le comité « Notre Jura bernois » justifiera l'attitude indéfendable de son vice-président et de son candidat au gouvernement.

● Maxime Zuber, député-maire, Moutier

Quoi de plus noble ?

Lorsque j'ai reçu il y a quelques semaines une invitation du Groupe Bélier à venir faire un court discours lors de cette manifestation, j'ai immédiatement accepté. En ce moment même, je rate exceptionnellement le concert annuel de la fanfare de mon parti ainsi que l'assemblée de la Jeunesse Socialiste Suisse. Mais il me tenait à cœur de passer cette soirée en votre compagnie et de vous adresser ces quelques mots.

En fait, peut-on refuser une invitation comportant pour seule signature: « Le Groupe Bélier » ? Peut-on refuser de participer à cette fête en cette année 2013, qui restera sans doute une année historique pour le Jura ? Peut-on refuser une invitation d'un groupe qui se définit comme un « Mouvement de lutte pour l'Unité du Jura », alors que mon engagement politique est entièrement fondé sur les luttes, la volonté de rassemblement et d'unité, le respect des minorités et le droit des peuples à déterminer eux-mêmes leur propre destin ? (...)

Il faut bien avouer qu'on a parfois l'impression de vivre dans une société du désengagement, du désintérêt général, du chacun pour soi. La jeunesse est alors généralement montrée du doigt, accusée d'en être responsable. Elle n'est pourtant qu'à l'image de la société. D'une société où, effectivement, on peine souvent à trouver des gens prêts à donner de leur temps, bénévolement, pour la collectivité. Cela se constate tant au niveau associatif que sportif ou encore politique. En somme, la société de « l'homme pressé ». (...)

A l'heure où l'on parle tant de désengagement, et notamment du désintérêt des jeunes pour la Question jurassienne, votre participation nombreuse ce soir est la plus belle réponse ! Il est vrai que le repas est bon, que la bière est fraîche et que la programmation des concerts fait plaisir. Mais il y a plus que cela. Il ne s'agit pas que d'une fête de jeunesse. Il s'agit de

la Fête de la jeunesse jurassienne et, par votre présence, vous marquez votre attachement au Jura et à son désir de liberté et d'unité. Quoi de plus noble ? C'est le rassemblement de ceux qui feront l'avenir de ce canton. L'opportunité d'un nouveau canton, c'est évidemment un rassemblement autour d'une langue et d'une culture. Mais c'est aussi l'opportunité d'un canton nouveau, qui saura inscrire ses valeurs dans sa Constitution.

Extrait de l'intervention de Mathias Reynard, conseiller national, lors de la 49^e Fête de la jeunesse jurassienne du 16 mars 2013 à Moutier.



Mathias Reynard, invité de la dernière Fête de la jeunesse jurassienne.

Les actionnaires de la Banque Cantonale du Jura SA sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mercredi 24 avril 2013, à 18h30

à la Croisée des Loisirs, Rue Emile-Boéchat 87, à Delémont

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale.**
- Présentation du rapport de gestion 2012.**
- Présentation du rapport de l'organe de révision.**
- Approbation du rapport annuel et des comptes au 31 décembre 2012.**
 - Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels et d'utiliser le bénéfice comme suit :
 - attribution à la réserve légale générale CHF 3'500'000.—
 - dividende CHF 5'100'000.—
 - report à nouveau CHF 240'483.26
- Décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2012.**
 - Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2012.
- Renouvellement des mandats des administrateurs représentant l'actionnariat privé.**

Les mandats de Messieurs Stefan Bichsel, Florian Lachat et Patrick Schaad arrivent à échéance.

 - Le Conseil d'administration propose de renouveler les mandats de Messieurs Bichsel, Lachat et Schaad, pour une nouvelle période de 5 ans.
- Renouvellement du mandat de l'organe de révision.**
 - Le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision.
- Divers.**

Les cartes de vote peuvent être :

- retirées dès à présent et **jusqu'au 24 avril 2013, à midi** aux guichets de toutes les succursales et agences de la BCJ ou auprès de la banque dépositaire,
- commandées via notre site internet **jusqu'au 21 avril à midi**. Les cartes seront alors envoyées au domicile de l'actionnaire.

Les actions resteront bloquées jusqu'à la fin de l'assemblée.

Le rapport de gestion 2012, comprenant le rapport annuel, le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le rapport établi à l'intention de l'assemblée générale par l'organe de révision et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net, sera mis à la disposition des actionnaires, au siège social, dans les succursales et les agences de la banque, ainsi que sur le site internet www.bcj.ch, dès le 2 avril 2013.

Un actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale:

- par un autre actionnaire
 - par la banque dépositaire
 - par un représentant indépendant: Fiduciaire Transjurane SA, Delémont
 - par la Banque Cantonale du Jura, en qualité de représentante de la société.
- La procuration figure sur la carte de vote. Sauf instructions contraires portées sur la procuration, les droits de vote seront exercés dans un sens favorable aux propositions du Conseil d'administration.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d C.O. sont tenus de communiquer à la société le nombre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent, ainsi que les numéros de référence de leurs cartes de vote, au plus tard au contrôle des entrées, avant le début de l'assemblée.

Porrentruy, mars 2013
Le Conseil d'administration



Banque Cantonale du Jura



Communiqué de presse du 15 mars 2013
du Mouvement autonomiste jurassien

Le «non» l'emporte. Et puis ?

Le premier débat de la RTS, le 11 mars à Moutier, a montré la fragilité des certitudes antiséparatistes. Si Alexandre Voisard a pertinemment rappelé que «l'histoire ne se laisse pas faire» et qu'il est à parier que celle-ci ira jusqu'au bout de son «obsession», Mme Aubry-Moine, dans une posture résolument passéiste, a répliqué par l'espoir vain de figer ladite histoire dans le marbre. Peu soucieux de leur crédibilité, les tenants de la ligne probernoise se complaisent dans les préjugés d'antan.

S'agissant du poids de la région jurassienne dans le cadre du canton de Berne, on a pu mesurer le dénuement idéologique face à la réalité vécue. M. Pulver peut dire que Berne «aime le Jura bernois», cela ne suffit pas à doter celui-ci des moyens de se faire entendre. Un canton nouveau est seul apte à corriger une situation aussi défavorable: au Conseil national et au Conseil des Etats, comme au Parlement cantonal, le Jura-Sud prendra toute la place qui lui revient.

Les liens entre Bienne et le Jura-Sud, contrairement à ce qui se dit, se renforceront naturellement et ouvriront de nouvelles perspectives d'avenir à la cité seelandaise. Le statut de birégionalité biennoise, dont les cantons de Berne et du Jura ne pourront manquer de soutenir l'idée, sera le plus sûr atout des francophones du canton. Dans une pareille configuration, ils disposeront en effet d'une assise politique apte à dynamiser le «pont culturel et linguistique» si souvent évoqué et si régulièrement vilipendé.

Un «non» le 24 novembre prochain anéantira le très chétif «statut particulier» du Jura méridional. Ce dernier sera immédiatement dirigé par une grande région bilingue Bienne-Seeland, dans le corset de laquelle il manquera singulièrement d'air. Quant à ses relations futures avec le Jura qu'il aura rejeté, elles seront confiées à la garde distraite du Gouvernement bernois lui-même, puisque celui-ci restera le seul interlocuteur valable de l'Etat jurassien. La voix du Jura-Sud s'éteindra alors gentiment.

REVUE DE LA PRESSE

Question de fond(s)...

Le Quotidien Jurassien (21 mars 2013) – Editorial de Rémy Chételat

Le fond de la question

D'autres feux seront allumés dans la campagne en vue de la votation du 24 novembre sur l'avenir institutionnel de la région jurassienne. La publication, voilà quelques semaines, d'une information erronée sur de prétendus fonds de campagne opulents destinés à servir la cause autonomiste jurassienne n'en est pas moins regrettable. Dénuées de tout fondement, ces affirmations agitent inutilement les milieux antiséparatistes du Jura bernois et nuisent à la sérénité du débat.

Cette polémique politico-médiatique ne repose sur aucun chiffre fiable. Les montants qui ont été articulés ne sont que des hypothèses qui relèvent au mieux de la fougade. Les deux Gouvernements de Berne et du Jura ne peuvent pas prendre le risque d'engager secrètement des moyens financiers dans les campagnes de propagande.

Le sujet est cependant chargé d'émotion puisqu'il rappelle les caisses noires bernoises de sinistre mémoire. L'intervention de députés contraindra le Rathaus à consacrer du temps à cette affaire qu'on pourrait croire montée de toutes pièces. L'objectivité oblige à admettre qu'elle n'a rien de commun avec les versements occultes bernois des années septante. Il est d'ailleurs utile de rappeler que la Fondation de la réunification a été créée jadis en réponse à la Fondation du 16 mars, toujours active, dont le but vise à maintenir le Jura méridional dans le giron bernois.

L'avenir de la région passe par l'enterrement des démons du passé. La population doit se forger une opinion, sereinement. Les contrevérités ne sont pas des arguments. La Question jurassienne est une question de fond, pas de fonds. Les citoyens du Jura bernois et du canton du Jura doivent savoir qu'un double oui le 24 novembre n'entraîne pas une incontournable entrée en souveraineté d'un nouveau canton. Mais conduit uniquement à l'élection d'une Constituante interjurassienne paritaire, dont le travail permettrait de juger sur pièces ce que serait ce Jura nouveau. Rien d'autre!

* * *

A quand la stratégie d'éclatement des Bernois pour se débarrasser de nous ?

Le Temps (20 mars 2013)

La stratégie d'éclatement des Flamands

Les indépendantistes flamands dévoilent leur stratégie d'éclatement de la Belgique. A un an des élections, l'Alliance néoflamande est créditée de 40% des intentions de vote. Elle pourrait à la fois prendre la tête du gouvernement régional et bloquer la négociation au niveau fédéral, rendant le royaume définitivement ingouvernable.

Engageons-nous !

En préambule, permettez-moi de remercier le Groupe Bélier pour l'invitation de ce jour, à l'aurore d'une campagne qui nous conduira à nous exprimer sur un projet d'avenir institutionnel pour notre région. S'il est vrai que les relations entre le Groupe Bélier et l'UDC-Jura ou Jura bernois n'ont jamais été au beau fixe, il est temps aujourd'hui, pour les «Jeunes UDC-Jura» en tout cas, de faire fi de nos différences sur ce sujet et de nous rassembler pour l'avenir de notre jeunesse. Saisissons la chance unique qui nous est offerte à travers cette votation du 24 novembre prochain. Car la vraie question est bien là, voulons-nous rester braqués sur les querelles du passé ou voulons-nous donner une chance à la région d'avancer, une chance d'être plus forte, de se développer et de mieux défendre ses intérêts en tant que région périphérique? (...)

A nos opposants qui se battent avec une certaine hargne pour convaincre la population du Jura bernois qu'il s'agit d'une annexion de la part de l'actuel canton du Jura, nous répondons qu'au contraire c'est un acte courageux pour l'avenir d'une région francophone, dont le destin est lié depuis la nuit des temps. Abandonner sa souveraineté cantonale pour créer une nouvelle entité, de façon totalement paritaire, avec une minorité qui d'un seul coup n'en est plus une, n'est pas à la portée de tous les Etats de notre Confédération. C'est peut-être même un phénomène unique qui demande une grande ouverture d'esprit de la part de l'Etat jurassien et une vision qui ne se limite

pas à attendre que la neige fonde pour ouvrir la route de son futur.

Le thème sur lequel vous m'avez demandé de m'exprimer cet après-midi est le suivant: Peut-on être membre ou sympathisant de l'UDC ou des jeunes UDC et favorable à la construction d'un nouveau canton? Je suis heureux de pouvoir répondre par l'affirmative, car la question qui nous sera posée cet automne n'a, pour moi, pas de couleur politique. Elle est tout simplement essentielle à mes yeux pour l'avenir de notre belle région, de sa jeunesse et un moment fort pour notre démocratie. Et puis, un «oui» cet automne ne sera en aucun cas un «oui» définitif à un nouveau canton. Il permettra uniquement de se diriger vers la nomination d'une assemblée constituante qui, une fois son travail accompli, proposera un projet. Projet qui sera accepté ou pas, le moment venu. Nous, les Jeunes UDC-Jura, nous sommes curieux, entreprenants et voulons voir plus loin. Nous ne comprenons pas les frileux et les sans-ambitions. (...)

Chers amis du Jura et du Jura bernois, chère jeunesse du Sud, du Nord, de Saint-Imier, de Tramelan, de Moutier, du plateau de Diesse ou encore de la vallée de la Sorne, des Franches-Montagnes et de l'Ajoie, afin que demain nous puissions regarder en arrière et être fiers d'avoir fait le maximum pour notre avenir, engageons-nous et débattons de cet ambitieux projet.

Extrait de l'intervention de Jérémie Lobsiger, président des Jeunes UDC-Jura, lors de la 49^e Fête de la jeunesse jurassienne du 16 mars 2013 à Moutier.



Jérémie Lobsiger s'exprime lors de la dernière Fête de la jeunesse jurassienne.

Mauvaise foi gouvernementale

Au sujet de la double surtaxe qui frappe la ligne Bâle-Delémont-Bienne-Genève (en kilomètres et sur le tunnel Moutier-Granges), Barbara Egger-Jenzer affirme, le 20 mars, lors du débat au Parlement bernois: «Ce n'est pas un dossier pour le gouvernement, mais pour Monsieur Prix.»

Quel monstrueux culot! Une fois de plus, les Romands essentiellement et les Jurassiens plus particulièrement (du Nord comme du Sud) sont renvoyés à la niche sans aucun égard à leur situation géographique excentrique.

Il faut sans cesse le répéter: le BLS, propriétaire du tunnel Moutier-Granges, appartient, à raison de 65,17%, au canton de Berne. Son gouvernement siège d'ailleurs à son conseil d'administration.

Il suffirait donc que le Gouvernement bernois lève le petit doigt pour assister à la suppression de cette injustice, qui pénalise gravement l'ensemble de la ligne Genève-Bienne-Delémont-Bâle.

Un véritable culot d'allemand!

Coopération

Avec le Territoire de Belfort

Le Gouvernement jurassien a reçu à Delémont le préfet du Territoire de Belfort, Jean-Robert Lopez. La rencontre s'inscrivait dans le contexte du dialogue de proximité que les autorités jurassiennes et belfortaines cultivent de longue date, et qui permet d'aborder différents dossiers intéressant les deux régions dans une logique de coopération et d'ouverture. Ont notamment été abordées les questions de l'emploi, de la sécurité à la frontière, des transports et encore de la signalisation autoroutière.

Dans le domaine de la sécurité à la frontière, la collaboration est régulière et s'améliore constamment entre les différents acteurs policiers, de la justice ou encore des services du feu.

Dans le domaine des transports, les deux autorités ont bon espoir que le dossier de la réouverture de la ligne Delle-Belfort connaisse prochainement une issue favorable. Sur le plan routier, le préfet a annoncé que l'échangeur de Sévenans, reliant la RN19 à l'autoroute A36, ferait l'objet d'importants travaux pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic à cet endroit stratégique.

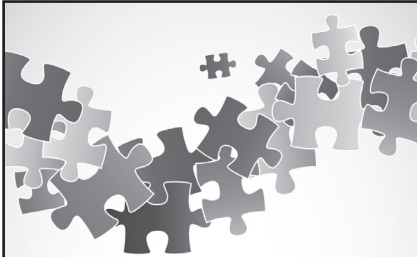
Promotion

Tram du Jura à Bâle

Le canton du Jura, les Chemins de fer du Jura (CJ) et JuraTourisme lancent ensemble une action originale pour promouvoir la région à Bâle: un tram habillé aux couleurs des CJ, qui sont aussi celles du canton du Jura, sillonnera en effet la métropole rhénane pendant une année, du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014. Il circulera sur plusieurs lignes importantes de la compagnie BVB, toutes situées au centre-ville et passant par le quartier de la gare centrale. Le tram offre différents espaces de communication, qui sont proposés à des acteurs institutionnels, économiques et touristiques du Jura.

Concrètement, le «tram rouge» revêtira les couleurs des CJ, qui ont eu l'idée de ce projet. A l'extérieur et à l'intérieur du tram, différents espaces publicitaires sont proposés à des partenaires intéressés à communiquer en région bâloise, en particulier des entreprises, des communes et des organisateurs de manifestations.

Le coût total de l'opération s'élève à environ 170000 francs. Une partie, estimée à près de 30%, sera financée par la vente d'espaces publicitaires aux différents partenaires intéressés. Le projet bénéficie en outre d'un financement de la loi sur la politique régionale (LPR) à hauteur de 20000 francs, au titre du renforcement des relations entre le Jura et Bâle. Les CJ, le canton du Jura et JuraTourisme se partageront les coûts restants.



**Construisons
un avenir commun**

 **un Jura nouveau**

Une affaire de cœur et de raison
www.unjuranouveau.ch

Exécution des peines

Toilettage des bases légales

Le Gouvernement jurassien a transmis au parlement deux projets de lois sur les établissements de détention et sur l'exécution des peines et mesures. Ces textes introduisent en particulier deux nouveautés: la création d'un article sur l'alimentation forcée d'un détenu en cas de grève de la faim et la création d'un poste de directeur à la prison de Porrentruy.

Les deux nouvelles lois remplaceront plusieurs textes légaux de rang inférieur et abrogeront une partie de la loi d'introduction au Code de procédure pénale suisse (LiCPP), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les deux projets ont fait l'objet d'une consultation limitée aux entités administratives et judiciaires concernées.

Formation

Projet pilote limité

Le directeur de l'Instruction publique du canton de Berne a décidé de limiter à deux volées le projet pilote de filière ES santé francophone, à Saint-Imier, en cours depuis septembre 2012.

Le projet ne comprendra donc que celle admise en septembre 2012 et celle admise en février 2013. Elles mèneront évidemment leurs études durant les trois années prévues par les plans de formation. L'évaluation du projet pilote portera ainsi sur ces deux volées.

Cette décision a dû être prise à la suite de l'admission d'élèves extracantonaux dans la filière par le Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff). Cette admission était contraire aux directives de la Direction de l'Instruction publique et contredisait l'engagement pris devant les cantons romands de n'admettre durant la phase pilote que des personnes domiciliées dans le canton de Berne; des cantons romands qui avaient convenu, il y a dix ans, que la formation supérieure dans le domaine de la santé ne se ferait qu'au niveau HES.

Notons qu'une stricte limitation des admissions aux ressortissants bernois aurait pu aussi soulever des problèmes juridiques, notamment par rapport à l'égalité de traitement et au principe de libre passage.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Vendredi 26 et samedi 27 avril 2013

Saignelégier: 46^e Médaille d'or de la chanson. Vendredi, dès 21h, soirée de démarrage, chanson dans les cafés de Saignelégier. Samedi, à la halle-cantine, de 13h à 17h30, épreuves éliminatoires; 20h, ouverture de la finale du concours; 23h, proclamation du palmarès; 24h, clôture du concours; concert et animation jusqu'à 3h.

Vendredi 24 mai 2013

Moutier: Assemblée générale de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) à l'Hôtel-Restaurant de la Gare à 19h. Interventions de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) et de Pierre Philippe, membre du comité exécutif du MAJ et ancien Constituant jurassien. L'assemblée sera suivie d'un repas.

<http://www.maj.ch>

Vous avez dit «repli» ?

Interviewé par notre confrère du *Quotidien Jurassien*, Pascal Gagnebin, nouveau président du Conseil général de Tramelan, affiche ses intentions quant au vote du 24 novembre 2013: «Ce sera un «non» que je glisserai dans l'urne. (...) Il faut craindre un **repli identitaire** de la région sur elle-même.» Plus loin, l'élu PSJB est invité à donner son avis sur la renonciation du pape: «Je m'en désintéresse complètement. En cela, je suis un vrai protestant!» Bel exemple de **repli identitaire** pour cet enseignant, président laïque d'un législatif communal. M. Gagnebin dit «croire aux vertus du bilinguisme» tout en reconnaissant que, dans son cas, «elles n'ont pas fait leurs preuves». Il en va, semble-t-il, de même des vertus de l'occuménisme auxquelles ce beau-fils de pasteur se montre fier d'être imperméable. Cette réaction spontanée du cousin de Christophe le Sémillant trahit en fait la doctrine du PSJB et explique les vraies raisons qui poussent les socialistes probernois à se poser en chantres du bilinguisme tout en étant aphones en allemand. La guerre des boutons de Mamy Forster et de ses acolytes a, au fond, de vieux relents de guerre des religions. Et pourtant nous sommes en 2013!

La question la plus bête

Lors du débat radiodiffusé retransmis de Moutier le 11 mars dernier, Palain Droz n'a pu s'empêcher de faire du genre. En posant une question qu'il croyait perfide mais qui a permis à M^{me} la ministre Baume-Schneider d'envoyer dans les cordes l'ancien autonomiste passé à Force déambulatrice. La question du gros Palain fut la suivante: «Pourquoi force-t-on la population à voter alors que celle du Jura bernois n'a strictement rien demandé?» Une réponse, moins institutionnelle que celle de la ministre, aurait pu consisté à souligner que c'est en raison de l'existence de la Question jurassienne, rappelée depuis des

décennies par les autonomistes auxquels Droz a appartenu, que la population doit trouver une solution démocratique. C'est donc un peu grâce à Droz qu'on votera le 24 novembre prochain. Merci Palain! Si, au vu de son ton conciliant au cours du débat, le conseiller d'Etat Pull-Vert ne mérite pas le qualificatif d'«Excellence», la brillante performance de M^{me} Baume vaudrait en revanche qu'on accorde le titre de «Son Excellente» à la ministre jurassienne.

Gros poisson

A en croire les pêcheurs du giron du Jura-Sud, la fusion de leur association avec celle de leurs collègues jurassiens «serait la solution idéale»¹. Les pêcheurs du Nord et du Sud entretiennent en effet des liens étroits, partagent les mêmes rivières, les mêmes problèmes et la même langue. En raison de soucis de communication, les rapports entre le giron et la Fédération cantonale bernoise sont au contraire «souvent tendus». Pourquoi donc ne pas faire le pas de l'union interjurassienne? Le président Eric Bouchat évoque des tensions persistantes liées à la Question jurassienne. Quelle serait la position de la Fédération bernoise en cas de demande de séparation? Il suffirait de le demander à son président, Markus Meyer, qui n'est autre, paraît-il, que le seul député de gauche ayant voté la motion Blanchard s'opposant à la Déclaration d'intention du 20 février 2012. Le portrait de ce farouche antiséparatiste figure sur des affiches, vestiges des dernières élections fédérales, apposées au bord de la Birse. Les pêcheurs autonomistes ont renoncé à les décoller parce que, sous l'œil inquisiteur du président des pêcheurs bernois, les truites renoncent à dépasser la Roche Saint-Jean! Tout est bon pour ces viandards.

● Vorbourg

¹Le *Quotidien Jurassien*, 18.2.2013.

Derniers frimas hivernaux

Le Conseil exécutif bernois a annoncé au milieu du mois de mars dernier qu'il n'était pas prêt à assouplir ses mesures de restriction de déneigement dans le Jura-Sud. Nous publions, ci-dessous, un extrait de l'intervention du député autonome Jean-Pierre Aellen, consécutive à cette réponse du gouvernement qui ne l'a pas satisfait:

«L'annonce faite le 8 janvier 2013 par la Direction des travaux publics que le déneigement des routes bernoises sera restreint dès janvier 2013 sur environ 300 km au total a suscité bien des réactions et des émotions légitimes dans notre région qui, comme l'Oberland, est particulièrement touchée par l'hiver.

Je ne reviendrai pas sur les réponses aux dix questions que j'ai posées. Je précise que je ne suis pas un fanatique des routes noires et que j'ai du plaisir à conduire sur des routes enneigées.

Mais, sur la route qui mène à Bellelay où se trouve la clinique psychiatrique, plusieurs accidents sans gravité se sont déroulés en raison de la chaussée glissante. On peut comprendre qu'un automobi-

liste soit mécontent quand on lui a démolì sa voiture sans qu'il en soit véritablement responsable.

Je ne souhaite pas que les mesures d'économies prises par le Grand Conseil et qui génèrent ce genre de décisions mettent en difficulté les services de sauvetage.

Par ailleurs, j'attends de voir avec impatience si, dans d'autres domaines, le canton de Berne appliquera les mêmes standards que dans l'Arc jurassien quand il s'agira de revaloriser les salaires du personnel et du corps enseignant. On peut en douter.

Enfin, je maintiens que ces mesures engendrent une inégalité de traitement entre les gens de la plaine et les habitants des montagnes, simplement en raison des différences climatiques.»

Lettre de Paris

Amis Jurassiens,

Quelle semaine nous avons vécue à la mi-mars! On se serait cru chez vous. En Normandie, pays où coulent le lait et le camembert, on a été pris de court par cette nouvelle preuve du réchauffement climatique: routes bloquées par la neige, voitures ensevelies, villages coupés du monde.

Il a fallu engager l'armée. Après avoir crevé de chaud au Mali, nos soldats ont pété de froid à Saint-Malo. Ce fut un traumatisme pour le pays entier, à tel point que le pneu à neige dépassa l'adoption homoparentale au palmarès de nos débats fondamentaux.

Naguère, quand nous vivions dans les ténèbres, dirigés par un individu qui s'occupait de tout et ne réglait rien, nous avions le cœur en paix: c'était la faute à Sarko. Inondations, inflation, déraillements, avalanches, grèves, chômage: Sarko! Si, par extraordinaire, nous arrivait une bonne nouvelle, c'était *malgré* Sarko. Mais ça ne l'a pas calmé pour autant. Un agité qui faisait tout de travers, quel repos pour l'esprit!

Aujourd'hui, nous vivons dans la lumière, grâce à plusieurs agités présidés par un hésitant, qui n'a pas la tâche facile, il faut dire. M. Mélenchon l'avait traité de «capitaine de pédalo». Or, commander un pédalo ne vous donne aucune qualité pour conduire des chasse-neige. A entendre les commentaires des chauffeurs bloqués, on était loin de «l'état de grâce».

De telles choses pourraient-elles se produire chez vous? Sans doute êtes-vous prémunis contre les méfaits de l'hiver. Mais l'êtes-vous contre les méfaits de vos politiciens? On me raconte que certains d'entre eux pourraient rivaliser avec les nôtres en matière d'arrivisme et d'hypocrisie. Capables de mettre une main sur la Bible et l'autre sur le cœur pour dire le contraire de ce qu'ils savent pertinemment.

Tartuffe ne connaît point de frontières, ne l'oubliez jamais! Alors, amis Jurassiens, vérifiez vos pneus et votez bien!

Bernard Lhermite
7, rue Froideveaux
75013 Paris

Pyramides et prostitution

On parle beaucoup, ces temps-ci, de «relancer la machine économique grâce à de grands travaux financés par l'emprunt public.» Cela s'appelle la «vulgate keynésienne» en termes techniques.

Au V^e siècle av. J.-C., Hérodote, un voyageur grec, se rendit en Egypte et admira les pyramides de Gizeh. Il remarqua que ces travaux gigantesques avaient été entrepris pour assurer la gloire posthume des pharaons, mais aussi pour fournir du travail à la population.

Cependant, quand il fallut payer ouvriers et maîtres d'œuvre, le trésor royal étant vide et les prêteurs menaçants, pharaon dut prostituer ses filles pour faire rentrer l'argent.

On remarquera que les conseillers d'Etat bernois n'ont pas fait preuve de la même abnégation, quand ils n'eurent plus de sel pour nos routes verglacées. Il est vrai que dessaler des jeunes filles pour saler les routes est une opération qui

peut paraître salace, même si elle tient la route économiquement, comme dirait Virginie Heyer.

Mais voilà, le dévouement à la chose publique n'est plus ce qu'il était!

● A.C.

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

ET TOUT CECI EST VRAI

Dans une interpellation déposée le 17 mars 2013, la députée autonomiste Irma Hirschi s'est inquiétée du rejet, par le Conseil national, d'une proposition de modification de la loi fédérale sur l'agriculture qui visait notamment à pérenniser la race jurassienne des Franches-Montagnes. Le Jura-Sud comptant de nombreux éleveurs de chevaux de cette

race, elle a demandé quelle avait été la position des vingt-six conseillers nationaux bernois dans cette affaire et dans quelle mesure le Conseil exécutif avait invité les parlementaires à accepter cette proposition servant les intérêts du Jura bernois. Nous connaissons la réponse mais nous nous réjouissons de l'entendre de la bouche de l'exécutif bernois...